



# Quarante aérostiéristes rêvent de gagner la Gordon Bennett

Le départ de la **Gordon Bennett** a été donné hier, à Berne. Parmi les équipages, Fribourg Challenge des Sudistes Nicolas Tièche et Laurent Sciboz qui campent le rôle de sérieux outsiders.

MAXIME SCHWEIZER

**BALLONS À GAZ.** A vos marques, prêts, décollez! Les 20 équipages de la 62<sup>e</sup> édition de la Gordon Bennett sont partis hier soir du parc de la Grosse Allmend à Berne, dès 19 h 30. Parmi eux, le Gruérien Nicolas Tièche et le Glânois Laurent Sciboz – joint hier par téléphone – qui se sont élancés en 19<sup>e</sup> position. «C'était le meilleur tirage possible, s'enthousiasme Laurent Sciboz. Nous aurons dix-huit ballons-sondes devant nous pour savoir ce qui nous attend.» Troisième en 2015, deuxième en 2016, Fribourg Challenge avait manqué d'un fil le podium l'an dernier. Et en 2018? Les deux Sudistes espèrent un podium, mais se méfient de leurs adversaires. «Les équipages présents représentent le gratin de l'aérostation. Et il y aura plusieurs paramètres à prendre en compte comme l'interdiction de voler de nuit au-dessus de certains pays et la météo.»

## Des tempêtes en Grèce

Car les intempéries risquent d'être nombreuses au sud. Plusieurs perturbations sont annoncées en Méditerranée et une vague de tempêtes et de pluie se prépare en Grèce. «Nous avons prévu de passer la barrière des Alpes, mais pour l'instant nous penchons plus pour une tactique d'attente pour mettre en place notre système météo, expose Laurent Sciboz. Nous allons essayer de trouver l'altitude avec le moins de vent possible pour éviter de nous faire emporter et de tourner en rond.» Les deux pilotes ont intensément collaboré avec la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture de Fribourg où est d'ailleurs établi leur poste de commandement. Ils font également partie des sérieux outsiders alors que les équipages France-1 et Suisse-1, respectivement partis en 2<sup>e</sup> et en 15<sup>e</sup> position, se dégagent comme favoris. «Nous aurons l'avantage de partir après eux. Nous pourrions observer leur tactique et leur trajectoire. A nous de réaliser une course plus que parfaite.» ■



Le départ de la 62<sup>e</sup> édition de la Gordon Bennett a eu lieu hier au parc de la Grosse Allmend, à Berne. PHOTOS JESSICA GENOUD



## En bref

### MARSENS

#### Démision à l'Exécutif en raison de visions divergentes

Le Conseil communal de Marsens a enregistré la démission de Bertrand Michel, selon la *Feuille officielle* d'hier. Contacté, le démissionnaire donne lecture de son courrier officiel: «Mes convictions ne sont plus en adéquation avec l'avis et la vision de certains conseillers.» Aucun dossier en particulier n'est évoqué, mais une situation d'ordre général, ajoute-t-il. Une élection complémentaire est organisée le 25 novembre prochain. Délai légal pour le dépôt des listes de candidatures: lundi 15 octobre, à 12 h. SR

### GLÂNE

#### Un nouvel outil pour les communes du district

La préfecture de la Glâne a mis à disposition des communes un nouvel outil permettant à chacune d'entre elles de connaître l'incidence des coûts financiers des investissements réalisés ou à venir. Comme les cycles d'orientation ou les sites du Réseau santé de la Glâne, des associations de communes. Jusqu'en 2055, avec un taux d'intérêt d'environ 1,5%, cela représente une somme totale de 165 millions de francs. «Les conseils communaux peuvent ainsi

connaître leurs contributions pour les trente-cinq prochaines années, explique le préfet Willy Schorderet. Il s'agit d'un outil adaptable pour les planifications financières.»

### SIVIRIEZ

#### Stéphanie Delabays démissionne du Conseil communal

Entrée à l'Exécutif de Siviriez en 2011, Stéphanie Delabays a été contrainte de démissionner. La raison est simple: l'actuelle vice-syndique, chargée des affaires sociales et du personnel de la commune, déménage à Rue.

«Avec mon mari, nous avons longtemps cherché une maison et nous avons eu un coup de cœur à Rue. Mes papiers ne seront donc plus à Siviriez et je dois démissionner, à regret.» La Glânoise siègera jusqu'au 31 décembre. L'élection complémentaire est prévue le 25 novembre. Les listes doivent être déposées jusqu'au lundi 15 octobre à 12 h. «Nous espérons que des candidats se manifesteront, explique le syndic René Gobet. Si ce n'est pas le cas, nous irons alors tenter de convaincre certaines personnes de nous rejoindre.»

### RECTIFICATIF

#### Le Groupement des commerçants et artisans a offert un chèque de 1000 francs

Dans notre édition de jeudi, nous expliquions que le Rotary Club de Châtel-Saint-Denis avait offert un chèque de 15 000 francs à l'association Cœur battant et une somme de 1000 francs au Groupement des commerçants et artisans d'Attalens. Or, ce n'est pas ce dernier qui a reçu cette somme, mais bien lui qui a également offert 1000 francs à l'association Cœur battant. Toutes nos excuses aux intéressés.